

BUREAU

Séance du 5 mai 2022

Délibération BU_20220505_004

Marché de fourniture de châssis pour les Véhicules de Secours et d'Assistance aux Victimes (lot n°1) passé avec l'entreprise FAURIE AUTO CHATEAUROUX - avenant n°1

VOTE : Adopté par 5 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)

0 membre(s) étant absent(s)

LE BUREAU

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération du 10 septembre 2021 relative à la délégation du conseil d'administration au bureau ;

Vu le marché 2020-12-27 relatif à la fourniture de châssis pour les Véhicules de Secours et d'Assistance aux Victimes (lot n°1) passé avec l'entreprise FAURIE AUTO CHATEAUROUX SAS ;

Vu le projet d'avenant n°1 ;

Considérant que la crise sanitaire liée à la COVID 19 et la mise en conformité des véhicules aux nouvelles normes anti-pollution entraînent une hausse importante des coûts de production et d'approvisionnement ;

DECIDE :

Article unique. L'avenant n°1, ci-annexé, au marché 2020-12-27 relatif à la fourniture de châssis pour les Véhicules de Secours et d'Assistance aux Victimes (lot n°1), passé avec l'entreprise FAURIE AUTO CHATEAUROUX SAS est approuvé et Monsieur le président du conseil d'administration est autorisé à le signer.

Marc FLEURET